Revue de Presse 2022-2023

Table des matières

Extrait de Ollioules Infos n°127 – 2022.....2
Extrait de Ollioules Infos n°134 – Printemps 2023.....3

Patrimoine

Un nouveau cheminement
le long du canal des arrosants

En juin 2018 la ville a inauguré la Traverse Fenouillet qui fait la jonction entre le cheminement piétonnier du canal des arrosants vers le Moulin de Palisson et le chemin Saint Roch.

Dans la continuité de cet aménagement piétonnier, la ville a commandé à l'association Tremplin 83 la réhabilitation d'une branche du canal des arrosants qui débouchera prochainement sur le giratoire de la Capellane. Le travail a été réalisé dans les règles de l'art et vous pouvez découvrir ce nouveau passage en famille car il est accessible à tous. Ce chantier a permis une belle restauration et démontre l'engagement permanent de la ville en faveur de son patrimoine.

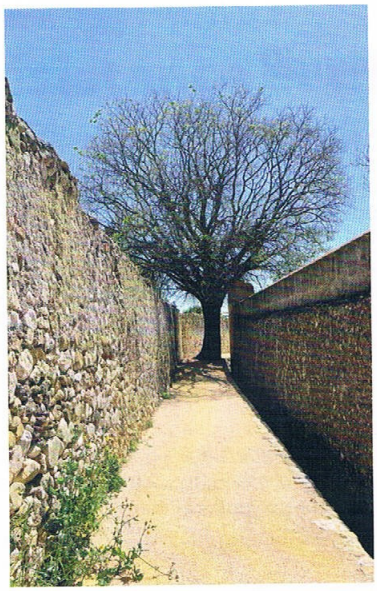

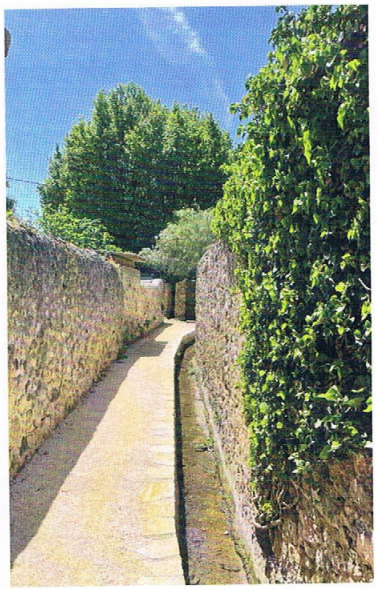

Le Musée du Moulin de Palisson

La ville d'Ollioules, en partenariat avec le Groupe de Recherche sur le Patrimoine Ollioulais, vous propose une promenade rafraîchissante le long du Canal des Arrosants avec la visite du Moulin de Palisson. Situé quartier Campcébier, cet ancien moulin à farine est l'un de ceux dont on suit le mieux l'histoire. Son nom lui vient d'un certain Jacques Parisson, coseigneur du Revest, qui le possédait au XVIe siècle et le louait à la ville en échange d'une rente annuelle en nature.

Ce seigneur est vraisemblablement lié aux Vintimille d'Ollioules, car à cette époque ces derniers sont justement coseigneurs du Revest. Dans les années 1570, le fils du coseigneur du Revest, Melchior Parisson, décide de céder définitivement le moulin à la ville, contre la somme considérable de 200 écus. Le conseil de ville trouve cette somme trop élevée, mais la transaction finit par se faire, puisqu'au XVIIe siècle le moulin figure parmi les possessions communales. Fonctionnant grâce au béal (canal des arrosants) il est resté en activité jusqu'au début du XXe siècle.

Au fil des siècles, le nom de Parisson s'est altéré en « Palisson », selon un processus linguistique caractéristique du dialecte varois. Lors de cette visite vous pourrez découvrir la roue horizontale, l'archure de couverture des meules avec sa trémie, les outils traditionnels pour la culture du blé et la meunerie ainsi que le plan détaillé du moulin.

Moulin de Palisson

153 Chemin des vergers de Saint-Roch, 83190 OLLIOULES

Ouverture du mardi au vendredi de 11h à 12h et de 17h à 18h et le samedi de 11h à 12h - Gratuit. Accueil très sympathique et visite guidée par Charles Lebon.

+33(09 85 15 68 03

musees@Ollioules.fr

Info

Se rendre au Moulin de Palisson : Le départ de la visite se fait depuis l'Office de Tourisme puis prendre le chemin St Roch jusqu'au chemin du Pont du Berger et emprunter l'escalier qui passe au-dessus du canal et suivre le cheminement du canal des arrosants jusqu'au Moulin.

Cadre de Vie

Aménagement d'un giratoire au croisement de la RD 206 avenue Jean Monnet / Chemin de St Roch/ chemin de la Mistralade

C'est en présence des responsables des Comités d'Intérêts Locaux des quartiers Saint Roch et Piedardant et de riverains que le maire Robert Bénéventi, avec à ses côtés Michel Thuilier, adjoint à la sécurité et Laetitia Quilici, adjointe déléguée aux CIL, ASL et aux quartiers, a présenté les travaux d' Aménagement d'un giratoire au croisement de la D206 avenue Jean Monnet / Chemin de St Roch/ chemin de la Mistralade, en présence des représentants du Pôle technique de la Métropole TPM co financeur du projet avec le Département du Var et la Cogedim.

Cela fait longtemps que les riverains du chemin St Roch et du chemin de la Mistralade espéraient la réalisation de ce giratoire qui permettra une sortie sécurisée sur la RD 206 avenue Jean Monnet. C'est à la faveur de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) St Roch que le projet a pu se concrétiser.

Les travaux vont aussi permettre l'évolution du réseau pluvial du chemin saint Roch avec la pose d'un tuyau de diamètre 800 sur 130 mètres de long. Cette partie du chantier a nécessité la fermeture du chemin Saint Roch et la mise en place d'une déviation par le chemin de la Castellane.

L'aménagement du giratoire se fera sur **2250m²** de chaussée, la réalisation de **670m²** de trottoir, **135m²** de voie partagée et **100 m²** d'espace vert.

Les chiffres

Financement
25 % Département du Var
25 % Métropole TPM
50 % Cogedim

Montant des travaux
550 000 € TTC

Entreprise titulaire
COLAS Agence
de La Seyne-sur-Mer

Durée des travaux
5 mois